

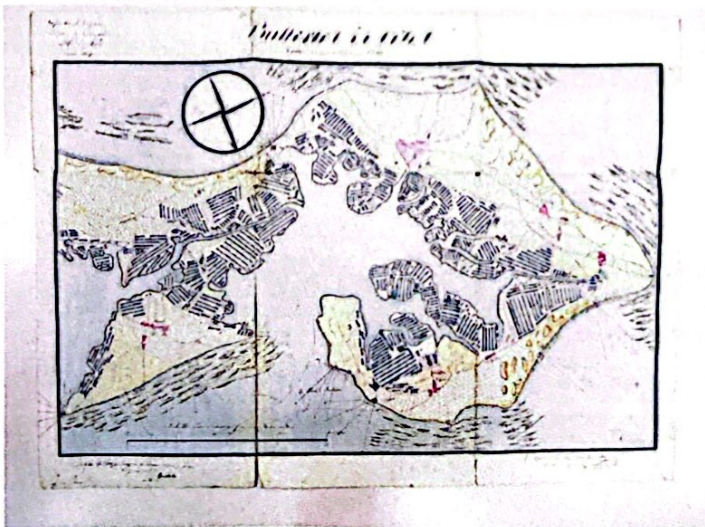
Un témoin essentiel de l'évolution de l'architecture militaire entre le 18^{ème} et le 19^{ème} siècle sur l'île de Ré

La batterie, souvent appelée Fort du Grouin bien qu'elle n'en soit pas un, est construite à l'emplacement d'un ouvrage de défense plus ancien édifié en 1742.

Ce simple épaulement de terre, armé de trois pièces de canon, devait assurer la défense du littoral en renfort de la redoute des Portes au nord et de la citadelle de Saint-Martin au sud.



Le corps de garde défensif construit en 1863.
© Région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes, Inventaire du patrimoine culturel.



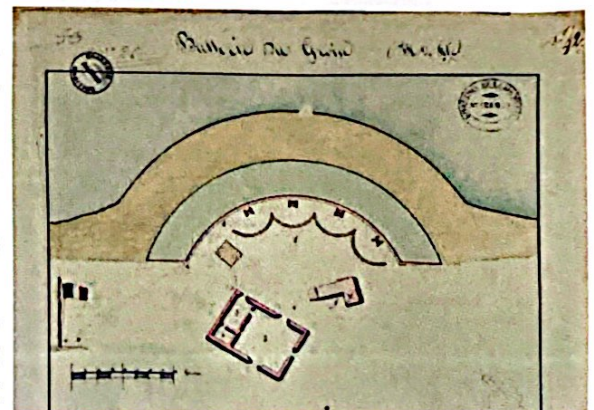
Batteries de côte de la partie occidentale de l'île, carte datée du 19 septembre 1817.
Archives départementales de la Charente-Maritime, La Rochelle (12 J 121)

Pour des raisons économiques, toutes les batteries présentes sur l'île sont désarmées en 1814. Dès lors, celle du Grouin est abandonnée. Mais la mise en service progressive de l'artillerie rayée, qui permet d'accroître la portée des projectiles explosifs, favorise la reconstruction de l'édifice en 1863 d'après un modèle standard prévu par la circulaire du ministre de la Guerre du 31 juillet 1846. Il représente aujourd'hui un témoin essentiel de l'évolution de ce type d'ouvrage militaire entre le XVIII^{ème} et le XIX^{ème} siècle sur l'île de Ré.

HISTORIQUE

Un projet de batterie est dessiné par l'ingénieur Pretteseille dès 1734 mais l'ouvrage n'est réalisé qu'en 1742. Située sur la pointe dite du Grouin, à l'extrémité nord du village de Loix, cette batterie se compose d'une simple levée de terre formant un arc de cercle derrière lequel est dissimulé un corps de garde prévu pour 24 hommes. Ce dernier abrite deux pièces réservées au gardien, isolées du logement des soldats, et un dépôt de munitions. Les archives nous indiquent qu'en 1755, la batterie est armée de trois pièces de canon et qu'elle est déjà « en mauvais état ». L'ouvrage est progressivement érodé par la mer. Un projet d'armement de quatre pièces de canon proposé en 1788 est réalisé pendant la Révolution, en même temps qu'un fourneau à rougir les boulets. A l'image de l'ensemble des batteries de l'île, cet ouvrage défensif est désarmé en 1814.

Sous la Monarchie de Juillet (1830-1848), est créée en 1841 la Commission mixte de révision de l'armement qui définit les ouvrages à supprimer ou à améliorer, qui uniformise et fixe les plans-type des tours et des réduits à construire dans les batteries modernisées. Sur l'île de Ré, douze batteries sont supprimées en 1860.



La batterie du Grouin avec son four à rougir les boulets et l'emplacement des quatre canons, plan daté du 1er Pluviose An 6. Archives départementales de la Charente-Maritime, La Rochelle (12 J sup. 38)

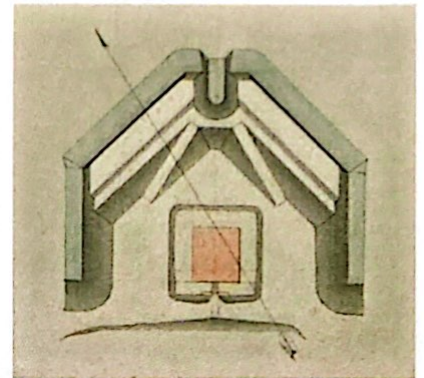
Celles du Grouin et de Sablanceaux sont alors les seules à profiter d'une modernisation de leur silhouette qui se manifeste notamment par un nouvel aménagement du corps de garde.

De nombreux projets sont élaborés entre 1846 et 1860 et aboutissent finalement à la construction de l'ouvrage actuel par et pour l'État entre 1861 et 1863. En 1869, la redoute est en bon état et renferme un magasin à poudre qui peut en contenir 8000 Kg. Le fort est déclassé en 1881. En 1942, l'armée allemande occupe la batterie qu'elle renomme du nom de code Wn Ro 437 Martha. Les soldats se contentent de réaliser quelques tranchées sur la plage. L'ouvrage est remis au Domaine public en 1948, puis vendu l'année suivante à un particulier.

DESCRIPTION

Le corps de garde défensif, édifié en 1863, est un ouvrage standard de type n°3 prévu par la circulaire du ministre de la Guerre du 31 juillet 1846.

Le corps de garde, construit en pierre calcaire de petit et moyen appareil, était entouré d'un fossé et accessible uniquement par un pont-levis. Les murs extérieurs latéraux étaient, à l'origine, percés de quatre meurtrières surmontées de deux fenêtres en demi-lune et de deux bretèches. Les élévations antérieure et postérieure ne présentaient que deux meurtrières, également surmontées de deux fenêtres en demi-lune et de deux bretèches. De plan rectangulaire, il se composait d'un sous-sol abritant les citernes, d'un rez-de-chaussée divisé transversalement par trois pièces réservées aux logements de l'officier et du gardien. Le bâtiment était couvert d'une terrasse à créneaux, assurant ainsi une meilleure défense que l'ouvrage précédent qui était couvert d'une toiture à deux pans. Le corps de garde était prévu pour accueillir 20 hommes.



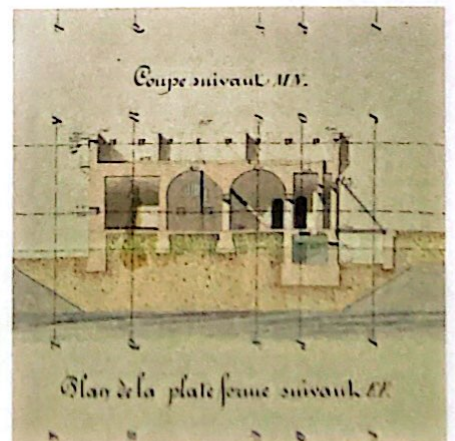
Plan d'ensemble de la batterie du Grouin, corps de garde et épaulement maçonné en capitale. Archives départementales de la Charente-Maritime, La Rochelle (12 J sup. 37)

PARTICULARITES

Témoign du perfectionnement de l'artillerie.

Le fort du Grouin n'est pas le premier ouvrage militaire construit sur l'île puisque la citadelle de Saint-Martin et le fort La Prée existent déjà depuis 1625 et les redoutes des Portes, du Martray et de Sablanceaux ont été élevées en 1673. Mais sa construction est révélatrice d'une nouvelle ère caractérisée par le progrès des ouvrages de défense sur l'île. Ce perfectionnement, qui se manifeste dès les premières années du XVIIIème siècle, est induit par les progrès de l'artillerie sous le Second Empire (1852-1870). En 1858, l'artillerie rayée fait son apparition en Europe. Puis, entre 1860 et 1870, de nouveaux progrès sont apportés par l'accroissement de la portée des projectiles, de la précision et de l'effet destructeur. L'invention de l'obus oblong et de l'artillerie rayée permet désormais d'atteindre en tir plongeant des ouvrages situés à plus d'un kilomètre, même s'ils sont protégés derrière un parapet ou un talus de terre. Il est donc nécessaire de penser différemment les fortifications.

Le fort du Grouin témoigne d'un modèle d'ouvrage militaire très répandu au XIXème siècle. Ces batteries devaient pouvoir fonctionner en complète autonomie en cas de siège. Des logements spécifiques sont réservés au chef de poudre, au gardien et aux officiers. Le réduit se compose également d'une cuisine avec deux marmites, d'un magasin aux vivres, d'un magasin d'artillerie et d'un magasin à poudre. Ces équipements réservaient à la garnison la possibilité de subsister un certain temps sans aide extérieure.



Coupe du réduit de la batterie du Grouin, XIXème siècle. Archives départementales de la Charente-Maritime, La Rochelle (12 J sup. 37)